

TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS HANDICAPÉS*

Comment favoriser leur réussite professionnelle ?

*Est entendu comme Travailleur Indépendant Handicapé (TIH) toute personne en situation de handicap ayant une activité professionnelle indépendante, lui permettant d'être son propre employeur : les professions libérales, les chefs d'entreprise, les travailleurs non-salariés (TNS), les commerçants, les artisans, les agriculteurs, les artistes, les auteurs...

QUI SONT-ILS ?



72% des TIH ont + de 40 ans

C'est une moyenne d'âge plus élevée que le reste de la population en emploi mais moins élevée que chez les personnes handicapées en activité



84%

des TIH ont un niveau de qualification égal ou supérieur au bac, soit un taux deux fois plus élevé que le reste de la population en emploi

64%

des TIH étaient en activité avant de créer leur entreprise dont 42% en CDI
Les TIH sont d'anciens actifs



Pour 9 TIH sur 10 leur statut d'indépendant constitue leur seule activité



25%

des TIH répondants ont déjà créé une entreprise auparavant



89%

des TIH étaient déjà en situation de handicap avant la création de leur activité

LA SITUATION ÉCONOMIQUE DES TIH

64%

des TIH ont un chiffre d'affaires inférieur à 20 000€



23 740€

est le revenu annuel moyen des TIH déclarant un revenu

MAIS

Plus l'activité est ancienne, plus elle est rentable : après la création de leur entreprise, 40% des TIH voient leur chiffre d'affaires se stabiliser ou augmenter régulièrement

72%

des entreprises créées en 2019 par des TIH ont un chiffre d'affaires inférieur à 20 000€

45%

seulement des entreprises créées avant 2017 ont un chiffre d'affaires inférieur à 20 000€

BESOINS ET AMÉLIORATIONS

33%

des indépendants en situation de handicap n'ont pas été accompagnés pour la création de leur entreprise et près d'1 TIH sur 2 déclare avoir rencontré des difficultés pour accéder aux dispositifs d'accompagnement

Besoin de soutien spécifique par des dispositifs adaptés et compétents dès la création de l'entreprise et dans ses premiers mois de fonctionnement

43%

des TIH se sentent seuls et relèvent cette solitude comme étant une difficulté prédominante dans leur vie professionnelle

Besoin d'être mieux entouré par ses pairs pour échanger sur les problématiques en lien avec l'entrepreneuriat des personnes en situation de handicap

50%

des TIH ont des difficultés en lien avec leur situation de handicap et considèrent que c'est un frein au développement de leur activité

Besoin de simplifier et personnaliser les aides au cas par cas en fonction de la singularité de chaque situation



Améliorer la communication auprès des entreprises : développer les dispositifs de mise en relation avec les TIH et les événements où ils peuvent se rencontrer pour que les entreprises fassent davantage appel à ces indépendants en sous-traitance